Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges

Publié le 19 Février 2026

Signature de la convention d'occupation temporaire avec la SNCF dans le cadre de la liaison douce Gérardmer-Bruyères

19 février 2026

Le 13 février 2026 à Granges-Aumontzey, les acteurs du territoire ont franchi une étape majeure dans la concrétisation de la future liaison douce entre Gérardmer et Bruyères : la signature d'une convention d'occupation temporaire avec SNCF.

La convention d'occupation a été signée entre Stessy SPEISSMANN MOZAS, président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV), Virginie GREMILLET, présidente de la communauté de communes Bruyères, Vallons des Vosges (CCBVV), Marie-Véronique GABRIEL, directrice SNCF Immobilier, et en présence de Thomas GION, conseiller départemental, David VALENCE, président de la commission Transport, déplacement et infrastructure à la région Grand Est (RGE) et Frédéric THOMAS, maire de Granges-Aumontzey.

Cette dernière permet aux collectivités de disposer du foncier de l'ancienne ligne ferroviaire reliant Laveline-devant-Bruyères à Gérardmer et ouvre la voie à la réalisation des inventaires environnementaux, étape indispensable avant le lancement des travaux.

Le projet en quelques chiffres :

- 25 km de parcours et 7 communes traversées (près de 15 000 habitants concernés).
- 16,5km de linéaire sur une ancienne ligne ferroviaire.
- 9 ouvrages d'art à rénover, patrimoine du territoire.
- 6,44 millions d'euros d'investissement prévisionnel (aménagements cyclables, rénovation d'ouvrages, maîtrise d'œuvre et études environnementales).
- Plus de 4 millions d'euros de subventions sont déjà fléchés, notamment avec le soutien de l'État, de la région Grand Est, du département des Vosges et de l'ADEME.

Cette liaison permettra de relier en mobilité douce les grands pôles résidentiels, économiques et serviciels du secteur comme la piscine, le collège ou le lycée de Bruyères, les grandes entreprises de Laval-sur-Vologne, la ZAE de Laveline-devant-Bruyères, la ZA de FLORIVOIE à Granges Aumontzey, Garnier Thibaut à Kichompré, ou encore les acteurs socio-économiques installés le long du Boulevard d'Alsace à Gérardmer. C'est un aménagement pensé pour les habitants et pour les visiteurs. Il offrira une distance acceptable entre les deux villes, une largeur suffisante pour se croiser

confortablement, un dénivelé accessible à tous et assurera la sécurité des cyclistes et des piétons.

Ce projet de mobilité ne s'arrête pas là puisque la CCBVV travaille pour connecter le territoire à la Véloroute 50 situé à Epinal. L'objectif est donc à terme de pouvoir faire Epinal-Bruyères-Gérardmer en toute quiétude.

À retrouver également : Interview du président de la CCGHV, réalisée par Vosges FM, sur le projet de liaison douce.



